

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2022

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES -
(N° 443)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1142

présenté par
M. Bothorel, rapporteur

ARTICLE 18 BIS

À la fin de l'alinéa, après les mots :

« à proximité du »,

insérer les mots :

« lieu d'implantation du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.